



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lille, le 27 mars 2020

LETTRE D'INFORMATION AUX ÉLUS

CORONAVIRUS POINT DE SITUATION DANS LE NORD DU 27 MARS 2020



Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les informations actualisées depuis le précédent point de situation :

- 1. Appel aux renforts des équipes soignantes**
- 2. Communiqué de presse contre les violences conjugales et intrafamiliales**
- 3. Cartes des aires de repos et de services pour les transporteurs routiers**

1. Appel aux renforts des équipes soignantes

L'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France met en place un dispositif d'appel à volontaires, pour renforcer les équipes soignantes à travers la mise en ligne de la plateforme :

renforts-covid.fr

Cette page contient le lien vers le téléchargement d'une application gratuite.

Cette initiative a pour objectif de mobiliser l'ensemble des étudiants, professionnels, actifs ou retraités, disposant de compétences répondant aux besoins exprimés par les établissements de santé ainsi que les structures médico-sociales dédiés à la prise en charge de l'épidémie.

Grâce à ce dispositif, les personnes qui se déclarent mobilisables vont proposer leurs services aux établissements qui en exprimeront le besoin.

Je vous invite ainsi à relayer ce message et ce lien « renforts-covid.fr » pour qu'un maximum de citoyens, médecins, soignants, para médicaux, administratifs, socio-éducatifs, puissent se porter volontaires afin de soutenir les équipes soignantes.

L'ARS a créé une page dédiée au dispositif que vous pouvez consulter pour plus d'informations :

<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/operation-renfortscovid-tous-mobilises-pour-le-systeme-de-sante>

Pour toute question, l'adresse mail dédiée aux volontaires : ars-hdf-volontaires@ars.sante.fr

Vous trouverez également la plaquette d'informations jointe à la présente lettre.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 30 59 59 - www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59

2. Communiqué de presse contre les violences conjugales et intrafamiliales

Le contexte particulier de confinement constitue un terreau favorable aux violences conjugales et intrafamiliales. Les ministres de la Justice et de l'Intérieur et les secrétaires d'État en charge, d'une part, de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, et d'autre part, de l'enfance, rappellent les dispositifs et mesures mis en œuvre.

Vous trouverez en pièce jointe le communiqué de presse relatif au sujet.

Les services de l'ordre sont mobilisés sur le sujet, le 17 reste le numéro à composer en cas de danger immédiat.

Durant la période de confinement, la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes est disponible 24h/24 et 7j/7 :

www.arretonslesviolences.gouv.fr

Vous pouvez également retrouver sur ce site la liste de l'ensemble des associations spécialisées qui œuvrent près de votre commune et maintiennent un contact avec les victimes.

La plateforme téléphonique 3919 est quant à elle ouverte du lundi au samedi de 09h00 à 19h00.

3. Cartes des aires de repos et de services pour les transporteurs routiers

L'État a mis en ligne sur Bison Futé deux cartes plus particulièrement destinées aux transporteurs et visant à référencer la localisation des aires de repos et de services sur le réseau routier national ainsi que les centres techniques pour les poids-lourds.

Concernant la carte des aires de repos et de services, la carte précise l'ouverture ou non de l'aire, sa nature (aire de repos ou de services), l'existence de stationnement pour les poids-lourds, la présence et l'état de disponibilité de toilettes, de restauration (vente à emporter), et de douches.

Les deux cartes sont consultables sur le site de Bison Futé (article « Ouverture des aires et des centres techniques ») :

<https://www.bison-fute.gouv.fr/actualites.html>

ANNEXES

Chacun doit être actif dans la lutte contre la propagation du virus.

En appliquant les consignes suivantes :

Consignes relatives aux établissements scolaires et personnels

Retrouvez les consignes sur le [site du rectorat d'Académie de Lille](#) .

Consignes aux entreprises

Retrouvez les mesures spécifiques aux entreprises sur le site de l'État dans le Nord, www.nord.gouv.fr.

Consignes relatives aux voyages

Les équipes du Centre de crise et de soutien du Quai d'Orsay actualisent en permanence les recommandations à l'attention des voyageurs. Retrouvez toutes les consignes sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/>

Consignes relatives aux masques

Ceux-ci sont réservés aux personnels soignants et aux personnes malades. Le reste de la population ne doit pas porter de masque afin d'éviter toute pénurie.

Les recommandations sanitaires

Le coronavirus se transmet par les postillons, lors d'un contact rapproché avec un malade présentant des symptômes, c'est-à-dire :

- en partageant le même lieu de vie (par exemple famille, même chambre...)
- en étant en face à face avec le malade, à moins d'1 mètre de lui au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion.

Pour les personnes ayant été en contact rapproché avec l'un des malades et qui présenteraient des symptômes (fièvre et signes respiratoires de type toux ou essoufflement), il est recommandé de :

- **Contactez le Samu Centre 15 en faisant état des symptômes et en mentionnant le contact rapproché avec une personne malade **uniquement en cas de signe d'infection** ;**
- éviter tout contact avec l'entourage et porter un masque de type chirurgical ;
- ne pas se rendre chez son médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.

Comme pour la grippe saisonnière, les "mesures barrières" (tousse dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se laver régulièrement les mains) sont les plus efficaces.

Accès à l'information

Les pouvoirs publics communiquent régulièrement sur les sites et les numéros mis en place en actualisant régulièrement les informations utiles à relayer.

Si vous souhaitez accéder à de l'information générale :

- celle-ci est disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 au : **0 800 130 000**

- celle-ci est mise à jour en continu sur : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

- des points de situation quotidiens sont accessibles sur : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/article/points-de-situation-coronavirus-covid-19#Point-du-1er-mars-2020>

- un site dédié pour les entreprises mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale : hautsdefrance.cci.fr/covid-19

Si vous souhaitez accéder à des recommandations ou à des réponses à des questions pratiques, **une cellule d'information du public (CIP) de la région Hauts-de-France est ouverte pour les 5 départements** (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme) tous les jours de semaine **de 09h00 à 19h00** et le week-end de 08h30 à 14h00 :

03 20 30 58 00

Une cellule d'information du public est également ouverte **dans l'Oise du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 puis de 13h00 à 17h00**, jusqu'à nouvelle instruction :

03 44 06 10 60

Une cellule d'information du public a été mise en place par le **rectorat d'Amiens pour les établissements scolaires concernés, du lundi au vendredi de 08h00 à 19h00** :

03 22 82 38 24

Ces quatre numéros doivent être composés en priorité afin d'éviter tout encombrement du 15 qui doit rester réservé aux urgences.

La cellule psychologique : **0.800.130.000.**

Le numéro d'appui pour les transporteurs : **0805 040 140**

Un dispositif d'appel à volontaires pour renforcer les équipes soignantes : **renforts-covid.fr**